

ENTREPRISE GÉNÉRALE & GROS OEUVRE

Retour sur
le 33ème
Congrès
Trisannuel
de la FEGC

Safety Rocks
2023 : allions nos forces
pour la sécurité !

Les troubles de voisinage
dans le cadre des marchés
publics de travaux

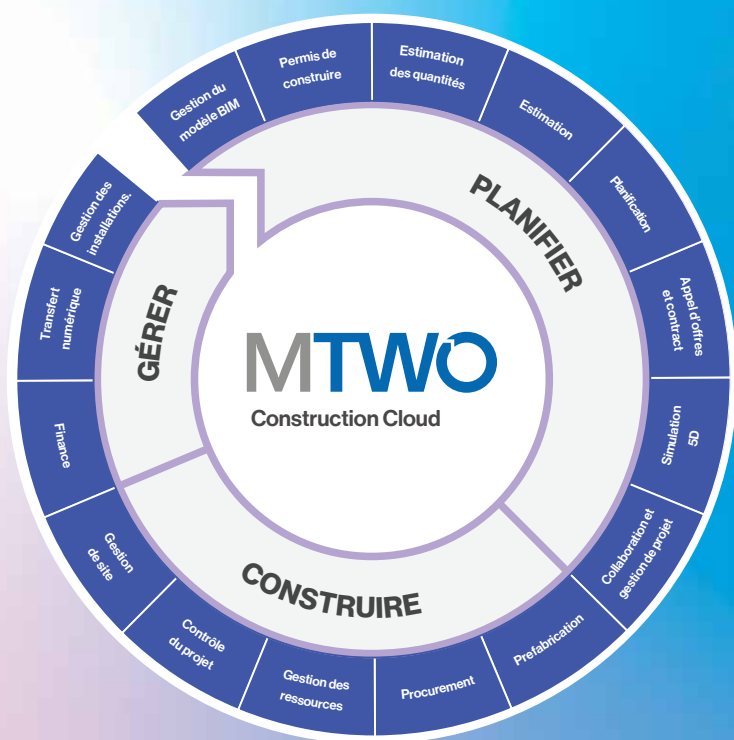


MTWO Construction Cloud

Une solution cloud d'entreprise complète de bout en bout

MTWO est une solution cloud pour les entreprises de construction qui réunit tous les intervenants, processus et données d'un projet sur une plateforme intégrée. Cette solution robuste offre une grande adaptabilité grâce à plus de 100 modules couvrant chaque phase du cycle de vie du bâtiment, ainsi qu'à une API ouverte qui s'intègre de manière transparente avec d'autres solutions critiques pour l'entreprise. MTWO garantit un contrôle complet du projet, une transparence des coûts, des données intelligentes en temps réel, et une collaboration ainsi qu'une efficacité inégalées.

software **one**



Votre parcours numérique : Comment bien débuter

Regardez notre webinar à la demande pour savoir comment élaborer une feuille de route adaptée aux objectifs de votre entreprise. L'avenir numérique de votre entreprise de construction est à portée de main – rejoignez-nous pour en libérer tout le potentiel.



Contactez-nous à mtwo.belux@softwareone.com

EDITO

Un cautionnement Breyne à 100 %



COLOPHON

Editeur Responsable
Fédération des Entrepreneurs
Généraux de la Construction
(FEGC)

Avenue des Arts 20
1000 Bruxelles
Tél. : 02 511 65 95
TVA : BE 407 590 931
www.fegc.be
info@faba.be

Parution / Tirage
4x par an / 2250 exemplaires

Rédaction
Patrice Dresse
Thijs Eeckhaut
Fabian Miesse
Kevin Gouyette
Perrine Verhoyen
Mewen Binamé
Bart Derous
Fien De Fauw

Avec la collaboration de :

Rédaction et traduction
Bureau de rédaction Palindroom

Mise en page
Ramdesign

Étrange débat que celui qui entoure actuellement la loi Breyne... L'obligation faite aux promoteurs de déposer 100 % de cautionnement pour les projets de logements qu'ils souhaitent lancer serait contraire au droit européen ! Discriminatoire et disproportionnée par rapport aux entrepreneurs agréés qui eux, en démontrant leurs capacités financières, techniques et humaines, ne doivent s'acquitter que de 5 % de cautionnement...

L'Europe ne pourrait le supporter au nom de... Au nom de quoi, au fonds ? Allons, un peu de réalisme : un certain nombre de groupes financiers

souhaitent simplement que le petit entrepreneur du coin ; celui qui peut parfaitement assurer une prestation de haut niveau et construire des logements qualité - prix performants ; que cet entrepreneur donc disparaisse... Il ne pourra en effet survivre à cette ultime obligation financière supplémentaire...

Et qu'est-ce que le consommateur européen y aura gagné ? Moins de concurrence et en fin de compte des prix plus élevés pour son logement...

**Avec mes sentiments
confraternels**

Michel Roovers
Président

Vidéosurveillance sur le chantier



Évitez les coûts imprévus liés au vol et au vandalisme

La sécurité sur les chantiers est une préoccupation majeure pour les entreprises de construction. Les intrusions non autorisées, le vol et les actes de vandalisme peuvent entraîner des pertes financières importantes, des retards de projet et mettre en danger la sécurité des travailleurs.

C'est pourquoi il est essentiel de disposer d'un système de sécurité efficace pour protéger votre chantier. Les solutions de vidéosurveillance BauWatch sont conçues pour assurer une protection optimale contre les intrusions non autorisées.

Relax, on s'occupe de tout.

BauWatch

→ bauwatch.com

Pour recevoir un devis personnalisé,
visitez notre site web ou téléphonez
+32 3 300 28 02

SOMMAIRE



6

Retour sur le 33ème Congrès Trisannuel de la FEGC

Le très attendu 33ème Congrès Trisannuel de la Fédération, initialement reporté en raison de la situation sanitaire, a finalement eu lieu au sein du Musée Art et Histoire au Cinquante-naire à Bruxelles. Cet emplacement exceptionnel s'est révélé être le choix parfait, en harmonie avec le thème axé sur la gestion durable de nos infrastructures et de notre patrimoine.



30

Safety Rocks 2023 : allions nos forces pour la sécurité !

Fin novembre 2023, l'Union des Entrepreneurs de Travaux Ferroviaires et Infrabel se sont une nouvelle fois associés pour organiser la seconde édition du Safety Rocks au Dolce La Hulpe. Cet événement annuel a comme objectif de sensibiliser et de responsabiliser sur la sécurité, élément primordial dans la réalisation de tout chantier.

Du côté de nos membres

- Le groupe Willy Naessens met le cap vers une politique de développement durable humaine 12
- Antea Group aspire à un meilleur avenir pour notre société 14
- Coeck se sent prêt à relever les défis à venir 16
- TS Construct : une construction bois intégrée dans une approche globale 18
- Tout en célébrant sa riche histoire, Interboring continue sur sa lancée de projets de forage et de sciage complexes 20
- La liaison Oosterweel : un nouveau souffle pour Anvers et l'ensemble de la Flandre 22
- BauWatch: Anticiper au lieu de réagir 24

Entrevue

- Jan Ghysels & Leo Van Broeck dénoncent l'indécision politique en matière d'aménagement du territoire 26
- Vandebussche bâtit son avenir avec MTWO de SoftwareOne 28

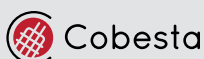
Conseil Juridique

- Les troubles de voisinage dans le cadre des marchés publics de travaux 30

Réseaux sociaux

- Vu sur LinkedIn 35

Une publication de



La Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction, l'Union des Entrepreneurs de Travaux Ferroviaires, le Groupement des Entrepreneurs Généraux de Construction Bois la Fédération des Développeurs Constructeurs de Logements, le Groupement des Entrepreneurs de Construction Industrielle, La Fédération Belge des Professionnels de la Piscine et du Bien-être Cobesta - Groupement pour les armatures pour béton le Groupement des Professionnels de la Restauration de Patrimoine



Retour sur le 33ème Congrès Trisannuel

de la FEGC

Le très attendu 33ème Congrès Trisannuel de la Fédération, initialement reporté en raison de la situation sanitaire, a finalement eu lieu au Musée Art et Histoire, situé au Parc du Cinquantenaire à Bruxelles. Cet emplacement exceptionnel s'est avéré être le choix idéal, en harmonie avec le thème du congrès axé sur la gestion durable de nos infrastructures et de notre patrimoine. Les majestueuses arcades de ce parc, connues de tous, font partie, avec l'Atomium et la Grand-Place, des emblèmes de notre belle capitale, et il serait regrettable de les voir subir les ravages du temps sans agir.

Partie académique

Au-delà de sa capitale, la Belgique regorge de bâtiments et d'infrastructures, tels que les routes, les ponts, les voies navigables ou ferrées, les écoles, les églises, les musées,... dont la préservation et la gestion durables sont essentielles. C'est pourquoi l'État, à tous les niveaux de gouvernement, doit veiller à notre patrimoine et à nos infrastructures, tout comme un bon père de famille suit le carnet d'entretien de sa chaudière. Un premier engagement a déjà été pris pour les années à venir : le gouvernement augmentera l'investissement public à 3,5 % du produit intérieur brut en 2024 et à 4 % en 2030. Cet engagement doit s'inscrire dans une politique plus durable, prenant en compte la digitalisation accélérée du secteur et les nouveaux besoins en formation du personnel, en plus d'assurer des financements pérennes pour une meilleure planification des travaux à réaliser par les entrepreneurs.





Afin d'atteindre nos objectifs ambitieux, il est impératif de commencer par une évaluation précise de l'état actuel de nos infrastructures et d'identifier les mesures nécessaires pour les améliorer. C'est pourquoi Monsieur Luc Taerwe, éminent professeur au département de l'ingénierie des structures et des matériaux de construction à l'université de Gand, était invité à présenter à l'assemblée son étude menée en collaboration avec d'autres experts. Leur travail a consisté à classer les ponts, tunnels et routes en Région flamande et Région de Bruxelles-Capitale en fonction de leur état actuel. Le groupe de travail a également analysé en détail les problèmes sous-jacents et leurs causes, tels que la densité de circulation dépassant les prévisions, le vieillissement des structures et un entretien régulier insuffisant. Plus important encore, des solutions ont été esquissées, allant de l'adoption de concepts de gestion durable à l'intégration de nouveaux matériaux novateurs, pour conclure par diverses recommandations jetant ainsi les bases d'une approche proactive visant à améliorer notre réseau d'infrastructures de manière durable.

La question de l'état actuel des ponts a également été analysée par le SPW Mobilité et Infrastructures. Monsieur Pierre Gilles, Inspecteur général au SPW Mobilité et Infrastructures au Département Expertises Structures et Géotechnique, est venu présenter à un public très attentif l'objectif du SPW Mobilité et Infrastructures, qui était de professionnaliser leur analyse et leur



message auprès des décideurs grâce à une étude menée conjointement avec le SOFICO. Ensemble, ils ont ainsi établi différents scénarios avec les besoins financiers nécessaires pour les réaliser. Selon eux, le scénario le plus réaliste nécessitera tout de même 82 millions d'euros par an, mais surtout la combinaison d'actions préventives et correctives avec une réhabilitation lourde pour certains ouvrages.



Suite à ces deux présentations introductives, un groupe d'experts spécialement invité pour le congrès a partagé ses réflexions. Leur consensus peut être résumé ainsi : une vision claire, combinée à une politique bien pensée à moyen et long terme, est indispensable pour une gestion efficace et un entretien optimal de nos infrastructures et de notre patrimoine. Cela doit notamment passer par une connaissance approfondie des besoins pour les prochaines années, en termes de :

- **Finance** : l'allocation des ressources doit être revue pour économiser à l'avenir. Une semi-réparation aujourd'hui entraînera plus de frais plus tard qu'une réparation réelle. Il est donc impératif de réévaluer l'allocation des ressources en adoptant une perspective économique à long terme et d'investir dès maintenant dans des rénovations complètes, pour réaliser des économies significatives à l'avenir.
- **Matériel** : la qualité des matériaux utilisés, que ce soit pour la construction ou la rénovation, doit faire l'objet de contrôles en amont et en aval.
- **Ressources humaines** : il est essentiel d'investir dans ce pilier pour obtenir un travail de qualité, en proposant au personnel des formations de qualité, tant du point de vue technique que préventif.





Le Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité, Monsieur Georges Gilkinet, a clôturé la partie académique du congrès en soulignant avec conviction que repousser les travaux d'entretien entraîne une réduction de la durée de vie de nos infrastructures et une augmentation des coûts publics, constituant ainsi de fausses économies. Pour remédier à cette situation, il insiste sur la nécessité de construire ou rénover des infrastructures qui pourront être régulièrement entretenues. Cela implique des investissements gouvernementaux plus appropriés, fondés sur des prévisions réalistes et durables, encourageant ainsi l'adoption généralisée de cette approche, ce qui permettrait au secteur de la construction de mieux anticiper les défis à venir.



Pendant ce temps, du côté des activités partenaires

Le secteur de la construction est réputé pour son ambiance conviviale et familiale. C'est pourquoi la FEGC a tenu à inviter au congrès les partenaires des participants de la partie académique. Consciente que tout le monde ne souhaiterait pas prendre part à la partie académique, la Fédération a proposé des activités parallèles spécialement choisies pour offrir un équilibre entre divertissement et découverte.

Situé juste à côté du musée Art et Histoire, l'Atelier de Moulage, qui vient de célébrer ses 130 ans, a ainsi ouvert ses portes aux partenaires, leur permettant de visiter un lieu hors du temps et de découvrir l'impressionnante collection de moules réalisés sur des œuvres datant, pour certaines, de la Préhistoire et, pour

d'autres, de la Renaissance. Au total, près de 5 000 moules y sont entreposés, et de nouveaux moulages sont produits en continu par des artisans spécialisés, selon les techniques traditionnelles.

Outre cette visite qui a enchanté à l'unanimité les participants, ces derniers ont également pu vivre une expérience olfactive grâce au savoir-faire de Madame Caroline Caron. Parfumeuse de métier, elle les a d'abord initiés aux subtilités de sa profession, dévoilant les mystères des odeurs et des matières premières utilisées en parfumerie. Puis, tel des artistes en quête d'inspiration, ils ont été guidés par Caroline dans la création de leur propre parfum. Une aventure sensorielle enrichissante qui restera gravée dans les esprits, tout comme les anecdotes partagées par les guides lors de la visite de l'Atelier de Moulage.





des panneaux de maçonnerie historique. Trois jeunes esprits porteurs de promesses et d'idées constructives, éclairant ainsi le chemin vers l'avenir florissant de notre secteur.

Un dîner de gala pour clôturer la journée

Afin de conclure cette journée en beauté par un moment de retrouvailles festives, la Fédération a organisé une réception dans le grand Narthex et le Cloître du musée. Ces espaces magnifiques et empreints d'histoire ont été sublimes, le temps d'une soirée, par un jeu de lumières et des artistes talentueux. L'orchestre Kalinka, composé de musiciens hongrois et belges, a enchanté le repas avec des morceaux de musique tzigane, classique, ainsi que des reprises de chansons françaises et jazz.

Ce dîner a également été l'occasion pour le Président de remercier les membres du Comité Directeur, les Présidents honoraires ainsi que les Présidents des différents groupements pour leur implication et leur soutien au sein de la Fédération. Une mention spéciale a été dédiée à Monsieur Marc Vanherle, qui a consacré de nombreuses années à Cobesta en tant que secrétaire dévoué. Son engagement exceptionnel et son dévouement sans faille ont grandement contribué à l'épanouissement de notre Fédération. Il s'apprête à poursuivre de nouvelles aventures.

Dans une atmosphère empreinte de souvenirs, un hommage tout particulier a été rendu à la mémoire de Frank Goes, ancien président de la FEGC, dont la vie fut prématurément interrompue. Animé d'une vitalité rayonnante et d'une vision résolument tournée vers l'avenir, Frank Goes avait la volonté de cultiver et de transmettre les connaissances qui lui étaient chères. Afin de perpétuer son héritage, une bourse a été créée en son nom. Lors d'une cérémonie chargée d'émotions, son épouse et son fils ont eu l'honneur de remettre les prix aux trois lauréats de la première édition du prix Frank Goes : Charlotte Cambier pour sa thèse de doctorat portant sur des actions d'architecture circulaire, Emmeline Brouwers pour son mémoire de master sur un béton auto-réparateur grâce à des substances fongiques et Yahroun Hermans, pour son travail de master sur les limites

Cependant, le point d'orgue de la soirée a été l'apparition sur scène d'Axelle Red pour un concert privé exclusif. Un spectacle vivement apprécié par les invités qui se sont rassemblés devant la scène pour profiter pleinement du spectacle et chanter en chœur les tubes de cette icône de la musique belge.

C'est sur cette note enchantée que s'est conclue la 33^{ème} édition de ce congrès, avec un cadeau offert aux participants en signe de reconnaissance pour leur présence, car leur participation a incontestablement contribué au succès de cet événement.

Pour ceux qui n'ont malheureusement pas pu y assister, ou pour ceux qui en redemandent, marquez déjà vos calendriers : rendez-vous dans trois ans pour une nouvelle édition qui promet d'être tout aussi mémorable que celle-ci ! ■







Le groupe Willy Naessens met le cap vers une politique de développement durable humaine

Le Groupe Willy Naessens incarne l'esprit entrepreneurial durable, qui pour lui est ancré dans l'intégration verticale, la diversification et la réduction des émissions de CO₂. « Avec une attention toute particulière pour l'aspect social. Car le capital d'une entreprise, c'est son personnel », explique Kris Vanreenterghem, Chief Sustainability Officer. Le Groupe Willy Naessens s'est pleinement engagé à réduire ses émissions à zéro, en s'appuyant sur l'échelle de performance CO₂ et le certificat international de neutralité climatique du Climate Neutral Group. Des efforts qui se sont avérés payants : le Groupe Willy Naessens a été nommé Entreprise de l'année 2023 par le cabinet de conseil EY. Récompense prestigieuse car elle honore les entreprises qui excellent en matière de croissance, d'innovation, d'entrepreneuriat, de vision audacieuse et internationale, de durabilité et de gestion d'entreprise vertueuse.

Les activités du Groupe Willy Naessens sont réparties entre les pôles Build, Concrete, Pools, Food & Invest. Willy Naessens Build est spécialisé dans la construction de bâtiments d'entreprise, logistiques, de centres de distribution et de sport, d'espaces commerciaux et de bureaux et enfin d'installations agricoles. Le pôle Willy Naessens Concrete s'occupe, quant à lui, de la production de divers éléments préfabriqués en béton. Willy Naessens Pools se charge de la construction de piscines, mais aussi de tous les produits qui s'y rapportent. Willy Naessens Food est spécialisé dans la distribution de produits alimentaires et la production de plats préparés. La cinquième branche se nomme Willy Naessens Invest et est active dans le domaine des investissements divers et des biens immobiliers commerciaux.

Au sein de ce groupe vaste et diversifié, la question de la durabilité a connu un nouvel élan en 2019, après qu'un inventaire approfondi de l'empreinte carbone ait incité à la réduire activement et ce immédiatement

pour toutes les entreprises des divisions Build, Concrete et Pools. Entre autres choses, le Groupe Willy Naessens, en collaboration avec son propre département R&D et ses fournisseurs, se penche sur les domaines dans lesquels il peut être plus durable à l'avenir, notamment capter le CO₂ ou optimiser le mélange de béton avec moins de ciment, par exemple. Et bien sûr, recycler le béton pour réemployer ses propres matériaux. Par ailleurs, le groupe dispose déjà de 300 000 m² de panneaux solaires, et l'énergie verte utilisée dans les bâtiments est optimisée grâce à des pompes à chaleur. L'objectif est de passer à terme à l'achat d'énergies renouvelables. À cette liste s'ajoutent : des transports de plus en plus efficaces, de la géothermie pour le siège social, de l'électrification, l'installation de bornes de recharge... À la question de savoir si le Groupe vise à devenir « net zéro » d'ici 2050, la réponse est un « oui » catégorique. La FEFC s'est entretenue avec Kris Vanreenterghem, Chief Sustainability Officer, qui a rejoint le Groupe Willy Naessens en 2019.

Le Groupe Willy Naessens accordait-il déjà une grande importance à la durabilité à ce moment-là ?

Kris Vanreenterghem: La durabilité n'était pas encore le moteur de l'entreprise, mais l'inventaire réalisé

« Étendre l'intégration verticale à la durabilité »

en 2019 a révélé que le Groupe était sans aucun doute déjà sur la bonne voie. D'autre part, il a également fait ressortir une série d'axes de travail. À partir de cet inventaire, le conseil d'administration a pris conscience de la nécessité de se montrer plus méthodique sur la question de la durabilité.

Sur le plan de la durabilité, l'ensemble du groupe suit depuis lors une ligne de conduite claire. L'intégration verticale qui caractérise le Groupe Willy Naessens se retrouve également dans ce domaine.

Depuis 2019, nous mettons très fortement l'accent sur le flux d'informations interne et la participation en matière de durabilité. Cette intégration de notre personnel dans la politique de durabilité s'inscrit parfaitement dans notre politique générale axée sur l'intégration verticale. L'objectif principal reste de conjuguer notre approche entrepreneuriale durable avec nos méthodes de travail internes. Nos collaborateurs sont et restent notre capital le plus précieux. Dans la pratique, cette approche signifie que nous recherchons des opportunités de combiner la durabilité à notre esprit d'entreprendre, sans avoir d'impact sur la façon de travailler au quotidien. Ce dernier point nous apparaît comme essentiel et nous tient à cœur : le confort de travail doit rester garanti. Notre approche de la durabilité centrée sur les personnes a ainsi été soumise à des spécialistes de l'Université d'Oxford, qui nous ont attribué une excellente évaluation.

En quoi l'obtention de certifications de durabilité est-elle importante dans le cadre de cette politique de durabilité intégrée de façon verticale ?

Une première étape a été l'obtention de l'échelle de performance CO₂. Vous pouvez avoir l'impression, en interne, que vous prenez de nombreuses mesures et que vous vous débrouillez bien, mais la reconnaissance d'une partie indépendante est très précieuse pour confirmer ce sentiment. L'échelle de performance CO₂ constitue une excellente reconnaissance, mais comme le Groupe Willy Naessens n'est pas seulement

actif en Belgique, mais aussi en Scandinavie, en France, aux Pays-Bas, en Roumanie, au Luxembourg, etc... nous nous sommes également lancés dans la recherche d'un certificat qui transcende les frontières nationales.

Dans notre recherche d'un partenaire international pour certifier nos émissions de CO₂ nulles, nous avons rapidement fait appel au Climate Neutral Group. Le label Climate Neutral Certified est le label indépendant et international que nous recherchions. Il s'agit d'un certificat officiel de neutralité climatique, audité par la partie indépendante Preferred by Nature - un acteur international majeur dans le domaine des labels de durabilité. Nous suivons également les lignes directrices de l'Accord de Paris pour ce qui concerne ces questions de développement durable.

À quoi ressemble la politique de durabilité au sein du Groupe Willy Naessens sur le plan organisationnel ?

En interne, nous avons constitué une équipe qui travaille en permanence sur la question de la durabilité. Au sein des trois piliers que sont l'environnement, le social et la gouvernance (ESG), des opportunités et des priorités sont identifiées, puis présentées à la direction et, si elles sont approuvées, diffusées en interne. Et ce, dans tous nos bureaux, afin que nous puissions disposer d'une politique de durabilité cohérente et la mettre en œuvre étape par étape. Notre cellule Durabilité est également toujours disponible pour répondre aux questions. La gestion des informations relatives à la durabilité reste donc très centralisée. Nous tenons beaucoup à ces lignes courtes en interne.

300 000 m² de panneaux solaires, des pompes à chaleur, des transports efficaces... Il est clair que le Groupe Willy Naessens joint également les actes à la parole ?

Absolument. Au sein de la division Build, par exemple, nous contrôlons le processus de construction de A à Z et donc également les flux de déchets. Nous sommes donc très



engagés en faveur d'un réemploi maximal et d'un recyclage optimal. En ce qui concerne l'énergie, nous transférons les excédents de notre division Build à nos activités Food. À titre d'exemple, nos centrales à béton sont fermées pendant les vacances, tandis que les entrepôts frigorifiques de notre division Food fonctionnent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cette synergie énergétique est très importante. En ce qui concerne les transports, nous sensibilisons nos chauffeurs. En établissant un système de compétition pour générer le moins d'émissions possible, nous les impliquons et les motivons. En conséquence, le temps de conduite au ralenti a diminué de 40 % en quelques années seulement.

Quel regard portez-vous sur ces quatre premières années de politique intégrée de durabilité ?

Cela a certainement provoqué un changement de mentalité en interne. Il n'est pas rare que les propositions d'optimisation énergétique viennent directement des collaborateurs. Et cela correspond parfaitement à l'objectif que nous nous sommes fixé. Notre approche intégrée de durabilité a également un effet positif sur nos partenaires, qui sont eux-mêmes de plus en plus exigeants dans ce domaine. Et nous poursuivons nos efforts. Nous étendons la neutralité climatique à l'ensemble du groupe. Le secteur de la construction porte une attention toute particulière à la durabilité. Des efforts considérables sont consentis en matière d'électrification, de collecte de données et d'énergie, d'exclusion des combustibles fossiles... Willy Naessens a décidé de s'y investir pleinement, pour atteindre nos objectifs le plus vite possible. Investir aujourd'hui pour en récolter les fruits demain. Parce que les problèmes d'aujourd'hui sont les solutions de demain. ■

Du côté de nos membres



Antea Group aspire à un meilleur avenir pour notre société

Antea Group est un bureau de conseil et d'ingénierie spécialisé dans les services environnementaux, les infrastructures, l'aménagement du territoire et la mobilité, ainsi que dans les questions liées à la gestion de l'eau. « *Nous travaillons tant au niveau local qu'international pour les pouvoirs publics, l'industrie et les entreprises. Chaque jour, nos 300 employés travaillent sur des projets qui contribuent à une société résiliente face au changement climatique, à des villes vivables, à des infrastructures énergétiques intelligentes, à des zones côtières et fluviales résilientes et à des ports à croissance durable* », déclare Jan Parys, PDG d'Antea Group.

L'objectif d'Antea Group : guider les clients vers des solutions pertinentes dans un monde en constante évolution. Pour y parvenir, les forces sont réunies au sein de différentes business units. Cela permet à Antea Group de réagir rapidement, de développer des solutions innovantes et d'en tester la faisabilité. Par cette approche multidisciplinaire, Antea Group cherche toujours la solution la plus pertinente pour ses clients et pour la société.

Qu'est-ce qui distingue Antea Group des autres entreprises du secteur en matière de durabilité et de responsabilité sociale ? Comment contribuez-vous à la protection de l'environnement et à la durabilité dans les projets ?

Jan Parys : J'aime à croire qu'au sein de notre secteur, nous avons tous le même objectif en tête, celui d'œuvrer pour un avenir meilleur. Et surtout un avenir durable. Notre environnement change de plus en plus vite et devient plus complexe que jamais. Par conséquent, Antea Group s'est donné pour mission de relever les défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Nous avons fait un premier pas en ce sens dès 2020, lorsque nous sommes devenus le premier bureau d'études en Flandre à obtenir le certificat SDG Pioneer décerné par UNITAR. En 2023, nous avons finalement été nommés SDG Champion, ce qui constitue un nouveau bond en avant. Concrètement, cela signifie qu'au cours des deux dernières années, nous avons pleinement intégré les ODD des Nations Unies dans notre chaîne de valeur et nos activités principales. Notre prochain objectif est clair : devenir un ambassadeur des ODD.

Il est évident que les questions climatiques sont au cœur de nos préoccupations. Pour promouvoir des activités résilientes au sein de notre organisation, nous avons créé une cellule Climat et lancé notre système certifié de gestion des émissions CO₂, l'échelle de performance CO₂, en 2022. En 2023, nous avons atteint le niveau 3 de cette échelle, un résultat encourageant pour nos efforts. Nous voulons encore nous améliorer dans ce domaine au cours des prochaines années.

Pouvez-vous donner des exemples de projets récents auxquels Antea Group a participé et qui ont eu un impact positif sur la société ?

Nous croyons sincèrement qu'ensemble nous pouvons créer un meilleur cadre de vie, mais nous savons également que cela ne se fait pas du jour au lendemain. Pour chaque projet, nous examinons l'impact sur notre environnement de vie, pour ensuite nous concentrer sur les applications, les solutions et les développements durables. Par exemple, nous avons récemment réalisé un quartier résidentiel résilient par la gestion des eaux et des espaces verts à Heist-op-den-Berg, où a été implanté le premier réseau de chaleur de Campine. Pour la région et comme pour nous, il s'agit d'une étape importante dans la transition vers les énergies durables. Dans ce quartier, nous avons concilié la valeur ajoutée de logements attractifs, la préservation de la nature et la réduction des émissions de CO₂.

Nous voulons aussi avoir un impact au-delà des frontières du pays. Pour le Mozambique et le Zimbabwe, nous avons développé un outil à partir d'une approche open science, qui peut servir de base à un système d'alerte efficace en matière de risques climatiques. Nous voulions ainsi offrir des solutions durables aux défis climatiques auxquels ces deux pays sont constamment confrontés. Il s'agit donc de solutions que les décideurs et les autres parties prenantes peuvent continuer à utiliser pour concevoir des mesures d'adaptation, et ce dans une perspective d'avenir.

« La recherche permanente de collaborateurs compétents demeure notre plus grand défi »

Comment Antea Group intègre-t-il les nouvelles technologies et les innovations dans ses services ?

Chez Antea Group, nous sommes pleinement engagés dans l'innovation, car après tout, nous vivons dans une société en évolution rapide, où la technologie fait office de force motrice. Nous nous concentrons sur l'utilisation intelligente des data, de l'IA et du Machine Learning pour trouver des solutions efficaces avec nos clients. En associant notre savoir-faire aux connaissances en matière d'informatique et de traitement des données, nous élaborons avec nos clients des choix stratégiques intelligents, des plans reposant sur les data et les modèles prédictifs.

Les data offrent des opportunités sans précédent pour organiser, développer et gérer notre monde de manière plus intelligente. Nos data specialists et nos experts de terrain traduisent chaque jour les problématiques en approches pertinentes, en collaboration avec nos clients. De plus, dans notre quête d'une meilleure compréhension et d'une réduction des erreurs de conception, nous utilisons le Smart design et le BIM, pour lesquels nous avons maintenant une équipe interne dédiée et organisons régulièrement des conférences. Enfin, nous collaborons souvent avec des partenaires scientifiques et des universités pour explorer de nouvelles technologies et innovations. En joignant nos forces aux leurs, nous découvrons des technologies qui nous aident à exécuter nos projets de manière encore plus efficace et durable.

Quels sont les principaux défis auxquels Antea Group est confronté sur le marché actuel ?

Le plus grand défi pour Antea Group est, d'une part, la recherche constante de collaborateurs compétents pour mener à bien les missions ambitieuses de notre carnet de commandes et renforcer nos équipes. La formation continue fait aussi partie de cette problématique de personnel, et grâce à l'Antea Academy, nous y apportons déjà une solution. De même, nous devons relever le défi de la numérisation de nos services. Dans notre centre de compétences numériques interne, nous réunissons

toutes nos ressources pour façonner « les services de demain ».

Quels sont les plans d'avenir et les ambitions du groupe Antea en matière de durabilité et de croissance ?

Notre ambition, en tant que partenaire spécifique, est de fournir des solutions sur mesure et de guider les organisations dans les secteurs de transition majeurs. Pour créer un environnement de vie résilient, nous déployons des efforts supplémentaires dans cinq domaines soigneusement sélectionnés. Dans ces domaines, nous servons de guide à tous nos clients en général, et aux entreprises pionnières et innovantes en particulier. Ensemble, nous posons les jalons d'une transition durable réussie. Nous abordons chaque projet de manière minutieuse et complète. Les dossiers et les problématiques délicats nous poussent à remettre en question le statu quo actuel. Antea Group incarne la croissance durable !

Comment Antea Group prend-il en compte les communautés locales et les parties prenantes dans le développement et l'exécution de ses projets ?

En tant que bureau de conseil et d'ingénierie, nous sommes au cœur de la société et nous nous engageons auprès des communautés dans lesquelles nous travaillons et vivons au quotidien. Cela se traduit également dans les projets sur lesquels nous travaillons. Pour les projets - grands ou petits - nous estimons qu'il est essentiel d'écouter les besoins et les préoccupations des personnes qui, en fin de compte, ressentiront le plus grand impact de notre travail. Nous le faisons dans le cadre de projets locaux, comme celui baptisé « *les arbres, c'est cool* », mais aussi au niveau international. Par exemple, pour notre projet au Timor-Oriental, nous avons mené plusieurs entretiens et tables rondes avec les communautés locales. En effet, la région est exposée à plusieurs risques « naturels », ce qui nous a permis d'établir un lien entre la vulnérabilité climatique et des cartes de risques concrètes.

Quels rôles jouent l'innovation et la recherche au sein d'Antea

Group dans l'amélioration des services et des solutions ?

En investissant activement dans le développement et l'esprit d'entreprise, nous évoluons avec le monde. Nous ne nous accrochons pas désespérément à ce que nous savons déjà, mais nous essayons de prendre les devants dans la recherche de nouvelles solutions, d'idées innovantes ou de méthodes plus efficaces. Notre plateforme d'innovation y contribue en explorant en permanence de nouvelles idées, technologies et approches.

Pour ce faire, nous investissons dans la R&D et supervisons divers projets de recherche. Les idées les plus brillantes sont ensuite récompensées par nos « Innovation Awards », et nous avons déjà recueilli d'excellents résultats, comme notre « ToolBox » pour la transition énergétique. Nous travaillons également en étroite collaboration avec des universités, des instituts de recherche et des entreprises pour développer de nouvelles technologies et innovations. De cette manière, nous nous engageons à fournir à nos clients le meilleur service possible.

Comment Antea Group assure-t-il le développement professionnel et la formation continue de ses employés ?

Au sein d'Antea Group, le développement du potentiel de chacun est un principe fondamental. La conception de la carrière a beaucoup changé, surtout après la période de pandémie de Coronavirus. Nous abordons dès lors la croissance professionnelle comme un processus véritablement personnalisé, en prêtant attention aux atouts, à la résilience et à l'énergie de chacun.

Nous laissons à nos employés la liberté et la confiance dont ils ont besoin pour évoluer. Nous les soutenons et les guidons dans la voie qu'ils souhaitent emprunter grâce à des formations adaptées, tant en interne via notre académie qu'en externe. En recherchant constamment de nouvelles approches, nous nous appliquons à exploiter les forces uniques de chaque employé. Nous croyons aussi profondément à l'autogestion. Chez nous, les employés peuvent se développer à leur manière et à leur rythme. Notre but est de créer un environnement de travail où chacun peut exploiter son potentiel, en veillant à un équilibre sain entre le travail, la vie privée et une certaine dose de détente. ■

Du côté de nos membres



Coeck se sent prêt à relever les défis à venir



En bientôt 100 ans, Coeck - qui occupe aujourd'hui un site de plus de 30 hectares - est devenu un acteur majeur du secteur de la construction en Belgique. L'entreprise familiale basée à Niel est aujourd'hui dirigée par la quatrième génération. Après avoir débuté dans le secteur du béton, Coeck est devenu un producteur et un distributeur polyvalent qui emploie quelque 250 personnes. « *Mais l'entreprise conserve un esprit familial fort. Chez Coeck, les employés ne sont pas des numéros, je les connais tous personnellement* », déclare Thomas Coeck, PDG de l'entreprise.

L'histoire de l'entreprise ne commence pas à Niel, mais plutôt un peu plus loin, à Schelle. L'arrière-grand-père Frans Coeck a commencé sa carrière en tant qu'entrepreneur. Par mauvais temps, il était impossible de maçonner. Il a alors commencé à fabriquer, chez lui, dans un petit hangar attenant à la maison privée, des pièces en béton qui pouvaient être utilisées sur les chantiers de construction. Très vite, la demande de matériaux de ce type a augmenté parmi ses collègues entrepreneurs.

En 1929, Coeck s'est donc lancé dans la fabrication de produits en béton. Peu à peu, la société s'est transformée en producteur et distributeur d'une vaste gamme de matériaux de construction. Des produits en béton fabriqués en interne, tels que les clinkers et les dalles de carrelages pour tous les espaces extérieurs et les blocs de béton, aux graviers décoratifs conditionnés, en passant par les mortiers pré-mélangés et les matières premières naturelles. « *Nous distribuons et traitons des carreaux de céramique et des pierres naturelles, mais nous fournissons également les meilleurs produits sur mesure. Nous permettons ainsi aux concepteurs, aux entrepreneurs et aux architectes d'ajouter une touche personnelle à n'importe quelle surface* », ajoute-t-il avec enthousiasme.

La production et la distribution sont deux branches prioritaires au sein de Coeck. Comment s'articulent-elles l'une par rapport à l'autre ?

Thomas Coeck : Les deux pôles sont très importants et se renforcent l'un l'autre. Aujourd'hui, Coeck dispose d'une large gamme de produits. Avec cinq presses à béton, nous produisons des produits en béton en série. Cela va des dalles de pavage et des clinkers aux dalles de terrasse et aux bacs à fleurs. Nous distribuons également du sable, du gravier et du gravier décoratif, qui arrivent sur notre site par bateau et sont emballés dans des sacs de 40 kg maximum par des lignes de conditionnement automatiques. En outre, nous distribuons toute une série de matériaux que

nous nous procurons dans le monde entier, comme la pierre naturelle, les matériaux en fer et les carreaux de céramique. Nous produisons et distribuons également des mélanges prêts à l'emploi comme des stabilisants, des chapes, des mortiers de maçonnerie... une activité qui a démarré en 2019. Notre société sœur Covarte fait figure de curiosité. Elle se concentre sur les travaux de céramique sur mesure et sur la finition manuelle des produits. Entièrement sur mesure pour le client. Covarte opère également de manière relativement indépendante au sein de Coeck.

Pourquoi avoir choisi le sur mesure, en plus de la production en série ?

Parce qu'en termes de matériaux,

cela correspondait parfaitement à ce que nous distribuions déjà. De plus, et c'est peut-être le plus important, cette gamme est très orientée vers le marché de la rénovation. Et ce marché ne fera que croître en Belgique dans les années à venir.

Comment envisagez-vous la distribution ?

En quelques mots, nous servons le marché professionnel via le commerce de matériaux de construction et le marché privé via l'autoconstructeur. Nous ne livrons jamais directement aux entrepreneurs ou aux particuliers. Mais quel que soit notre client, nous recherchons toujours la solution logistique la plus économique. Nous veillons à ce que les chargements partent toujours complets et nous nous efforçons autant que possible de transférer nos flux de transport de la route à la navigation intérieure. Plus de 80 % de nos matières premières arrivent par bateau. En ce qui concerne les exportations, nous visons également à ce que le plus grand nombre possible d'expéditions se fassent par voie fluviale. Nous procédons également à l'électrification de nos chariots élévateurs. Il y en a 80 au total, cela prendra donc du temps, mais à terme, ils seront 100 % électriques. Chez Coeck, le développement durable n'est pas un phénomène de mode ni du greenwashing. Nous disposons d'une politique formelle de développement durable depuis plus de 12 ans. La logistique durable est l'un des six piliers sur lesquels nous nous engageons activement en tant qu'entreprise.

Quels sont les autres piliers qui font aussi partie de l'ADN d'entreprise ?

L'énergie, les matériaux, l'innovation, la reconnaissance et l'ancrage local. Le volet « énergie » se passe de commentaires. D'une part, nous économisons autant que possible et, d'autre part, nous nous engageons pleinement en faveur des énergies alternatives. Nous achetons de l'énergie 100 % verte et aujourd'hui, nos panneaux solaires couvrent 20 % de nos besoins en électricité. À terme, notre objectif est d'atteindre la neutralité énergétique. En ce qui concerne les matériaux, nous nous concentrons sur les matières premières les plus durables possible. Nous sommes conscients de l'impact majeur du ciment sur les



émissions de CO₂ et nous cherchons donc activement des liants alternatifs. Nous nous engageons aussi pleinement dans le recyclage des granulés et dans leur réemploi. En ce qui concerne ce dernier point, nous sommes encore fortement freinés par les normes actuelles. Elles n'autorisent qu'une utilisation limitée des granulats, alors que nous pourrions encore l'augmenter considérablement.

Le quatrième pilier, l'innovation, parle pour lui-même également. Notre secteur se trouve dans un cycle d'innovation continu. Nous visons nous-mêmes cinq à dix innovations par an. Il s'agit évidemment d'un processus d'essais et d'erreurs. Le cinquième pilier, la reconnaissance, est très important. Dans la mesure du possible, nous faisons certifier nos efforts par des organismes externes. En effet, on peut affirmer que l'on accomplit toutes sortes de choses, mais un certificat permet d'en apporter la preuve. Par exemple, en tant qu'entreprise, nous sommes certifiés ISO 14001 et nous avons également obtenu la certification bronze « Cradle to Cradle » pour nos produits en béton. Enfin, il y a l'ancrage local, un point sur lequel Coeck se distingue certainement avec son immense site de Niel. Nous sommes implantés exclusivement dans des zones industrielles, mais à proximité de zones résidentielles. Grâce à un dialogue ouvert, nous nous effor-

çons de garantir à tout moment une bonne entente.

Quels sont, selon vous, les principaux défis que Coeck devra relever dans un avenir proche ?

Je vois un certain nombre de défis. La durabilité en est un très important. Ces dernières années, le secteur a beaucoup tiré profit des possibilités qui s'offraient à lui dans ce domaine. Nous avons maintenant progressivement atteint un point où cela commence à nécessiter de lourds investissements. Je me tourne ici vers les autorités pour qu'elles fassent les efforts nécessaires afin que cette transition puisse être effectuée à un coût abordable. L'évolution du marché constitue un autre défi. La façon de construire évolue et la popularité de certains matériaux de construction fluctue également. Cette évolution est en partie renforcée par la diminution du nombre de nouvelles constructions au profit de la rénovation. Notre gamme diversifiée nous permet de bien réagir à ce changement. Enfin, trouver les bonnes personnes reste également un défi. Il est donc essentiel pour nous d'être et de rester une entreprise fiable. Coeck emploie 250 personnes qui doivent toutes être épanouies. Avec notre esprit de famille, nous essayons de faire la différence. Malgré une structure et une hiérarchie claires, les circuits de communication chez Coeck sont très courts. ■



TS Construct : une construction bois intégrée dans une approche globale

Ingénieur de formation, Thomas Scorier a lancé sa propre entreprise générale en 1995, baptisée TS Construct. Très rapidement, le Brabançon se tourne vers la construction bois, convaincu que cette dernière incarne l'avenir du secteur. Depuis une dizaine d'années, l'entreprise se spécialise en CLT.

Aujourd'hui, elle se retrouve à la pointe de son domaine et impliquée dans des projets toujours plus diversifiés, faisant preuve d'un éventail de compétences impressionnant et d'une faculté rare à tirer profit des avantages des différents matériaux et techniques qu'elle associe à son bois fétiche. Avec pragmatisme et optimisme, Thomas Scorier analyse l'évolution du paysage de la construction bois : « *Beaucoup de choses ont changé depuis 1999, quand mes parents avaient accepté de servir de cobayes, en me laissant construire une maison à ossature bois* ».

Du bois oui, mais pas que

Présenter TS Construct comme une entreprise de construction bois ne rendrait pas honneur aux nombreuses compétences acquises au fil des années. « *Nous sommes une entreprise générale de classe 6, spécialisée en construction en bois sous toutes ses formes et dotée de son*

propre bureau d'études en stabilité bois et PEB. Cependant, nous réalisons également des bâtiments traditionnels, et combinons le bois avec le travail de l'acier et du béton notamment », explique Thomas Scorier.

Forte de 40 collaborateurs, TS Construct est active aussi bien sur les marchés privés que publics et

travaille régulièrement en association momentanée avec de grands groupes, souvent dans le cadre de projets d'envergure intégrant des aspects de construction bois.

Un secteur à réinventer...

Ces dernières années, de nombreuses voix s'élèvent pour demander une révolution totale des pratiques dans le secteur de la construction. Thomas Scorier est l'une d'entre elles, et estime que les architectes possèdent la clef pour mettre fin à l'immobilisme du secteur, encore trop



« Je suis un fervent défenseur de la cause modulaire dans le secteur de la construction »

englué par ses habitudes : « Il est nécessaire de mettre un terme à la chaîne de travail linéaire, où les différents acteurs d'un projet se voient obligés de suivre les plans conçus au préalable par le bureau d'architectes et ne laissant aucune place à l'optimisation. Renversons le paradigme, et demandons aux architectes de concevoir leurs bâtiments en incorporant des modules constructifs aux mesures standards ».

... en misant sur le bois

Toutes les réalisations de TS Construct en CLT sont démontables, et donc circulaires, tout comme leurs structures métalliques légères, ce qui constitue bien entendu un atout de taille en termes de durabilité. « Nos bâtiments en ossature bois peuvent aussi être démontés, mais cela implique quelques difficultés supplémentaires, notamment à cause de l'utilisation de certaines colles qui empêchent de réutiliser les panneaux en tant que tel. Nous nous tournons dans ce cas de figure plus vers la deuxième vie du matériau, sous forme de pellets de chauffage par exemple », précise Thomas Scorieur.

L'entreprise met d'ailleurs un point d'honneur à n'utiliser que du bois non-traité et des colles de qualité sans formaldéhyde. « Les bâtisseurs de maison en bois sont très attentifs à ce genre de détails, parce qu'ils sont eux-mêmes très concernés par la question de la durabilité », ajoute-t-il. Le secteur de la construction bois profite aussi du support des instances européennes, via la taxonomie UE, qui exige désormais 30 % de matériaux bio-sourcés.

Au-delà de l'aspect durable, la construction bois, particulièrement adaptée au travail en modules

constructifs, constitue une réponse idéale à plusieurs problématiques du secteur, la recherche de personnel en tête. En effet, les modules sont préfabriqués en atelier, dans des conditions de travail optimales et sûres, bien moins pénibles que sur chantier. « De nombreuses entreprises sont en manque criant de personnel, alors que nous recevons, et ce depuis plusieurs années, des candidatures spontanées de la part de jeunes sortant des études ou de l'école », se réjouit Thomas Scorieur.

Le deuxième argument de taille est sans conteste le rendement. « Des études ont largement étudié la question, et les résultats sont sans appel. La productivité est largement supérieure en atelier, en comparaison avec le travail sur chantier. Sur chantier, nous perdons énormément d'énergie, de temps et d'argent : intempéries, problèmes de mobilité et de parking, stockage et rangement de matériaux, vols de matériel, et j'en passe... ». Ce manque de productivité se traduit bien évidemment par un rendement plus faible que celui du travail en atelier : « Pour donner un idée de la différence, une équipe de 4 travailleurs efficaces n'aura besoin que de 3 jours sur chantier pour

assembler complètement une habitation unifamiliale bâtie en CLT. Pour une construction traditionnelle, il faut compter au minimum 1 mois ». Selon Thomas Scorieur, cette différence en termes d'exécution constitue la meilleure réponse à la problématique d'accessibilité au logement, notamment pour les jeunes acheteurs : « Cela permet de baisser les prix de vente. Une vraie nécessité quand on observe l'évolution du marché immobilier traditionnel, avec des prix qui explosent et frôlent l'indécence ».

Un avenir qui s'écrit au pluriel

Selon Thomas Scorieur, l'avenir de la construction, pour les marchés publics a minima, appelle à une nouvelle organisation des projets, menés dès le départ par l'ensemble des acteurs impliqués, avec comme objectif d'arriver au meilleur résultat possible sur une durée de vie complète, et pas uniquement au moins cher à l'instant T. « Cette vision comprend aussi l'entretien du bâtiment, voire la mise à disposition des clefs 20 ans plus tard. Cela changera l'ensemble de la chaîne de production, mais créera de nouvelles opportunités, tout en assurant une durabilité bien plus importante », conclut-t-il. ■



IMPLIQUÉE DANS DES PROJETS PRESTIGIEUX

TS Construct est un nom reconnu aujourd'hui dans le domaine de la construction bois. Une renommée que l'entreprise jodoignoise doit notamment à sa participation au projet emblématique du Chalet Robinson, qui se trouve dans le Bois de la Cambre, finalisé en 2009. Thomas Scorieur : « Il s'agit d'un magnifique bâtiment classé, qui avait été endommagé par un incendie. Il se situe sur une petite île au milieu de l'étang du parc, sans accès routier, ce qui a nécessité la création d'un pont flottant pour le chantier. Nous avons dû sous-peser chaque décision, pour réussir à trouver l'équilibre entre respect du patrimoine, esthétique mais aussi performances énergétiques. Nous sommes très fiers d'avoir participé à ce projet insolite, et il représente une belle carte de visite pour notre entreprise ».

Du côté de nos membres

Tout en célébrant sa riche histoire, Interboring continue sur sa lancée de projets de forage et de sciage complexes

« Une année festive où nous continuons à regarder vers l'avenir. Dans les prochaines années, nous continuerons à nous engager pleinement en faveur de l'innovation, de la formation et des projets complexes, y compris les travaux sur les centrales nucléaires », a déclaré Tim Witters, COO d'Interboring.

Les célébrations de ces anniversaires ont été l'occasion de revenir sur l'évolution de l'entreprise. Ce qui n'était au départ qu'une société de forage ne comptant qu'une seule personne est devenue une équipe respectée de chirurgiens du béton et du métal, active sur des sites industriels majeurs et des installations nucléaires en Belgique. Au cours de la cérémonie, Jos Spilstijns, PDG d'Interboring, a décrit les hauts et les bas qui ont jalonné le parcours de l'entreprise, mais il a surtout insisté sur les succès, la satisfaction de mener à bien des projets ambitieux, l'enthousiasme de développer de nouvelles technologies et le bonheur d'entreprendre. C'est pourquoi la FEGC a souhaité interroger Tim Witters, qui, en tant que COO,



Le 22 avril dernier, la société de forage et de sciage Interboring, basée à Zonhoven, a célébré plusieurs moments importants qui ont marqué son année. Le fondateur Erik Witters a fêté ses 70 ans, l'entreprise elle-même a célébré son 40ème anniversaire ainsi que ses 30 ans de présence dans le secteur du nucléaire. Les festivités se sont déroulées au centre TABLOO de l'ONDRAF, à Dessel.

est responsable de tous les aspects opérationnels de l'entreprise.

Depuis combien de temps occupez-vous cette fonction ?

Tim Witters : Depuis 18 ans. Durant cette période, j'ai vu Interboring se développer progressivement et sainement. D'une entreprise spécialisée en techniques de forage et de sciage en tous genres, elle est devenue un acteur encore plus polyvalent en se spécialisant dans l'ancrage mécanique et chimique, le ponçage et le polissage des sols, ainsi que dans l'expertise en matière de contrôle du béton par diverses techniques de scannage.

Vous vous appelez les « chirurgiens du béton ». Pourquoi ce terme ?

Parce qu'à un moment donné, nous avons choisi d'aller plus loin que le sciage et le forage traditionnels. Nous évoluons dans des domaines où les exigences sont de plus en plus élevées en termes de sécurité, d'exécution et de certification appropriée de notre personnel et de nos techniques. Cela implique également un changement de mentalité et des investissements dans les techniques, innovations et optimisations les plus récentes. Autre élément très important : la poursuite du développement et de la formation de notre propre

personnel. De plus, nous n'avons pas seulement besoin de cadres. Nous recherchons également un grand nombre de têtes bien pleines pour s'occuper des procédures de sécurité, de la mise au point des méthodes d'exécution, etc.

Comment restez-vous au fait des dernières innovations ?

Bien entendu, nous suivons de près les développements de nos fournisseurs et des fabricants d'équipements. Mais nous constatons aussi que les machines qui arrivent aujourd'hui sur le marché ne répondent pas toujours aux exigences des travaux que nous devons réaliser. Dans ce cas, les ingénieurs d'Interboring, que ce soit en collaboration avec une tierce partie ou non, cherchent à optimiser l'équipement. Nous testons largement le diamant, non pas dans des applications quotidiennes, mais pour des techniques et des défis qui appartiennent encore en partie à l'avenir. Ces tests portent sur le fonctionnement sans eau comme liquide de refroidissement.

Comment Interboring parvient-elle à garantir la qualité et la sécurité de ses services ?

Nous accordons énormément d'attention à la formation interne afin que notre personnel soit au courant des techniques et des développements les plus récents. Malheureusement, il n'existe pas aujourd'hui en Belgique de formation spécifique pour les spécialistes du forage et du sciage. C'est pourquoi nous formons nous-mêmes chaque nouveau collaborateur. Pour ce faire, nous avons créé il y a quelque temps l'Interboring Academy. Les premiers jours, le nouveau collaborateur reste également au bureau pour apprendre les bases de toutes les machines et de tous les matériaux. La première année, nous n'envoyons personne seul, mais toujours avec un ou deux collègues expérimentés. D'ailleurs, cette académie n'est pas réservée aux nouveaux employés. Chaque année, nous invitons également tous les collègues à venir plusieurs fois dans l'entreprise pour une formation de recyclage à la demande de l'employé. Nous invitons même nos fournisseurs à venir assurer la formation.



Pouvez-vous donner des exemples concrets de projets ou de réalisations récents et plus parlants ?

Récemment, nous avons découpé le plus grand cyclotron de Belgique en vue de son démantèlement. Un cyclotron est un accélérateur de particules qui pèse en moyenne 30 tonnes, mais celui-ci pesait près de 200 tonnes. Cela signifie que 200 tonnes d'acier et d'acier inoxydable ont dû être découpées pour être évacuées afin d'être traitées. Avant que ce projet ne soit attribué, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie aux études et aux tests. Nous avons même construit un site fictif où le client potentiel pouvait visiter, pour en donner ses commentaires. Interboring a finalement obtenu le projet, qui a lui aussi été exécuté avec succès.

Comment Interboring relève-t-il les défis environnementaux et de durabilité auxquels est confronté le secteur de la construction ?

Nous essayons également de suivre ces développements de près et nous prenons nous-mêmes les mesures nécessaires à ce sujet. Les eaux de forage et de sciage étaient autrefois laissées sur place. Aujourd'hui, elles sont collectées dans des systèmes spécialement conçus à cet effet. Et nous allons encore plus loin en ne nous contentant pas seulement de collecter les eaux résiduelles, mais en les filtrant pour les réutiliser.

Lors des célébrations, le bourgmestre de Zonhoven, Johny De Raeve, a remis à Erik Witters le premier exemplaire du livre *Ondernemen met een*

Limburgs hart (« Entreprendre avec la passion limbourgeoise »). Ce livre anniversaire ne se contente pas de jeter un regard sur le passé, mais se penche également sur les défis et les opportunités futurs auxquels Interboring devra faire face.



Nous continuerons à nous consacrer à l'innovation et aux projets spéciaux, y compris les travaux sur les centrales nucléaires. Le démantèlement des centrales nucléaires est un sujet brûlant et Interboring veut y apporter sa contribution. Il s'agit évidemment de projets particulièrement complexes qui impliquent énormément de choses en matière de sécurité, de procédures, de méthodes d'exécution... Un tel projet peut durer jusqu'à plusieurs décennies. De l'arrêt de l'usine à la phase de refroidissement, en passant par le retrait des gros composants et la démolition du bâtiment de l'intérieur, jusqu'à une nouvelle affectation des sols. C'est pour de tels projets complexes qu'Interboring veut se positionner comme un partenaire idéal. ■



La liaison Oosterweel : un nouveau souffle pour Anvers et l'ensemble de la Flandre

La liaison Oosterweel est un projet ambitieux qui va bien au-delà d'un simple projet de construction : il vise à transformer radicalement la mobilité à Anvers en contournant complètement le Ring d'Anvers, le R1. Les objectifs sont de réduire les embouteillages, promouvoir le transport durable et améliorer la qualité de vie dans la région.

Cobesta, pionnier dans le secteur de la construction et de l'infrastructure, a récemment eu l'occasion de découvrir de près la liaison Oosterweel. Au cours de cette visite exclusive, ils ont non seulement eu un aperçu fascinant du projet, mais également un avant-goût de l'avenir de la mobilité dans la région grâce aux co-responsables de la réalisation de ce gigantesque chantier, à savoir les entreprises CIT Blaton, Besix et Cordeel.

La durabilité comme pierre angulaire

L'un des aspects les plus remarquables de la liaison Oosterweel est l'accent mis sur la durabilité. Au cours de la visite, il est apparu claire-

ment que le projet ne se concentre pas seulement sur la mobilité, mais aussi sur la réduction de son empreinte écologique. L'utilisation de matériaux durables et de conceptions à haut rendement énergétique reflète l'engagement en faveur d'un avenir plus vert.

La mise en œuvre pratique de cette vision de la durabilité se reflète dans les auvents et les tunnels qui transforment certaines parties du périphérique en oasis de verdure. Ceux-ci sont non seulement propices à un environnement de vie plus sain, mais ils permettent également de relier les quartiers au lieu de les séparer.

La liaison Oosterweel n'est pas seulement réservée aux automobilistes ; avec 35 kilomètres de nouvelles pistes cyclables, de ponts, de tunnels et de Park & Rides supplémentaires, le transport durable est encouragé, permettant aux Anversois de choisir une alternative saine et rapide pour leur déplacement.

La liaison en action

Les aspects pratiques de la durabilité sont également illustrés par

le nouveau tunnel autoroutier sous l'Escaut, l'échangeur de l'Oosterweel au château du Nord et les tunnels sous le canal Albert. Ils forment une nouvelle structure de mobilité, avec des connexions fluides vers les Pays-Bas et le sud de la ville.

En outre, la liaison Oosterweel améliorera l'accessibilité au port d'Anvers, essentiel à la croissance économique de la région. C'est en effet un acteur majeur de l'économie européenne et l'amélioration de l'accessibilité renforcera sa position concurrentielle. Le nouveau tunnel permettra également de soulager le tunnel Kennedy et le périphérique sud.

La liaison Oosterweel incarne donc l'avenir de la mobilité et du développement urbain, avec un objectif qui va au-delà de la connexion des routes. Elle crée un cadre de vie dans lequel Anvers et l'ensemble de la Flandre respirent ensemble. Un projet de grande ampleur avec de forts impacts, qui devraient être finalisé d'ici 2025. Peut-être sera-t-il également une source d'inspiration pour Cobesta et d'autres acteurs du secteur ? ■

2024

CONGRÈS ANNUEL



BATIBOUW

22

FÉVRIER
14h00



FOR WHAT FUTURE

Demain, des logements
INABORDABLES ?

développeurs
CONSTRUCTEURS



FÉDÉRATION DES
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
DE LA CONSTRUCTION
LA PASSION DE CONSTRUIRE !

BRUSSELS EXPO | Rotonde & Cinedoc
Pl. de Belgique 1, 1020 Bruxelles

Inscrivez-vous !





Les chantiers de construction sont quotidiennement en proie à des vols, les matériaux de construction, les outils et le matériel de chantier y étant souvent précieux. Avec les journées qui raccourcissent, le nombre de vols sur les chantiers va encore augmenter. La société de sécurité BauWatch et la FEGC invitent donc les entreprises à redoubler de vigilance cet automne.

Anticiper au lieu de réagir

Les statistiques belges de la criminalité montrent que plus de 7 vols sur des lieux de chantier sont signalés chaque jour. Le nombre réel est bien plus élevé, dans la mesure où tous les entrepreneurs ne se rendent pas à la police. Ce ne sont pas seulement les nuits plus longues qui sont propices aux voleurs. Il y a aussi la hausse des prix des matériaux de construction, due en partie à la guerre en Ukraine et à l'inflation, qui fait des chantiers des cibles privilégiées pour les organisations criminelles. Il y a souvent peu de moyens de protection physique sur un chantier de construction, et lorsque la journée de travail est terminée, les voleurs passent à l'action.

Mission de sensibilisation

Laurent Cauvin : « Nous appelons donc les entreprises à inclure systématiquement la sécurisation de leurs sites dans leur planning et leur budget et à ne pas attendre un incident pour ensuite chercher rapidement une parade pour y échapper. Il vaut mieux être proactif que réactif. En effet, les préjudices peuvent être très importants.

Outre les coûts directs tels que le vol de matériel et d'équipement, il faut également prendre en compte les coûts indirects comme les retards, les livraisons qui doivent être refaites, les perturbations, les amendes, la responsabilité civile... Voilà, en résumé, en quoi la sécurisation est si importante. Aujourd'hui, on constate même que certaines entreprises sont exclues par les compagnies d'assurance parce qu'elles ont subi trop de sinistres et sont donc obligées d'inclure un "budget vol" dans leur comptabilité. C'est le monde à l'envers ».

Agir tout au long de la chaîne

BauWatch constate que de plus en plus d'entreprises de construction se penchent activement sur la question de la sécurité. **Laurent Cauvin :** « La demande de solutions de sécurisation professionnelles est en hausse. En tant que partenaire expérimenté, nous pouvons identifier les risques de sécurité pour les entrepreneurs et proposer des mesures appropriées en conséquence.

Notre activité principale est la sécurisation temporaire. Nos mâts de caméra, alimentés par électricité ou par énergie solaire, sont reliés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à la salle de contrôle. Le chantier est ainsi sécurisé en permanence, de manière préventive et réactive. BauWatch prend en charge le financement et l'assemblage des mâts, et nous avons aussi développé nous-mêmes le logiciel nécessaire. Nous disposons également de nos propres chauffeurs, camions et techniciens, ce qui nous permet de contrôler l'ensemble de la chaîne et d'agir de manière très flexible. BauWatch fait partie du groupe international Haniel, ce qui nous confère un atout supplémentaire. D'autant plus que nous avons récemment uniformisé nos marques au niveau européen. En période de forte activité, nous pouvons donc exploiter nos volumes à l'échelle internationale ».

Un partenaire reconnu

La reconnaissance de tous les collaborateurs par le SPF Intérieur



constitue une plus-value majeure pour BauWatch. **Laurent Cauvin** : « Nous ne pouvons évidemment pas intervenir nous-mêmes, mais en cas d'effraction, la police peut être alertée directement. Alors que les entreprises non autorisées doivent passer par une société de gardiennage, nos systèmes et notre personnel sont en contact direct avec les autorités.

Cela permet naturellement de raccourcir considérablement les délais d'intervention. Nos techniciens, mais aussi nos vendeurs, sont accrédités. En fait, ils sont davantage des consultants en matière de sécurité que des vendeurs. Par ailleurs, nous ne vendons jamais rien par téléphone et nous nous rendons toujours sur place pour élaborer un plan de sécurisation. Cela nous permet aussi de fournir des recommandations qui ne sont pas directement liées à notre activité. Grâce à nos experts et à leur approche humaine, nous voulons faire la différence. Bien entendu, tous nos collaborateurs ont suivi la formation prescrite et ont passé un examen. Nous opérons en effet dans un secteur strictement réglementé ».

Contrôle d'accès et enregistrement

La sécurisation, mais aussi le contrôle d'accès et l'enregistrement sur les grands chantiers de construction demeurent des questions difficiles. BauWatch et Conneqtr ont donc uni leurs forces et intégré leurs solutions "BauWatch CheckIn" et Zen pour créer une solution totale pour la conformité RSZ, la sécurité et le contrôle d'accès sur le site. **Laurent Cauvin** : « Cette solution intégrée nous permet de contrôler si une personne possède les documents et les droits nécessaires pour accéder à un chantier. De

cette manière, l'entrepreneur retrouve le contrôle total de son chantier. Nous faisons en outre un pas important vers la numérisation du secteur de la construction. Notre activité principale reste la sécurisation temporaire, mais nous évoluons vers une solution unique pour les clients en termes de contrôle d'accès, de sécurité et, à l'avenir, de mesure du CO2. Nous entrevoyons également de formidables opportunités dans le secteur des parcs éoliens et des parcs de panneaux solaires en ce qui concerne la sécurisation temporaire, semi-permanente et même permanente ». ■

BAUWATCH POURSUIT SA CROISSANCE

L'histoire de BauWatch commence aux Pays-Bas, où la société Visser Assen a déployé les premiers systèmes de caméras en 2008. Le projet a connu un tel succès que la branche a continué à se développer, ce qui a conduit à la création de BauWatch en 2010. BauWatch Belgium a été fondée en 2015 et, en 2022, est devenue BauWatch afin de mieux affirmer son orientation internationale. L'acquisition de BauWatch par le groupe international Haniel en 2021 a permis à BauWatch d'unir ses forces au niveau européen, sans perdre sa présence locale. Aujourd'hui, BauWatch est un leader ambitieux sur le marché européen, avec des implantations aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique, en France, en Angleterre, en Italie, en Pologne, en Espagne et en Autriche. D'autres pays sont d'ores et déjà envisagés.

Jan Ghysels & Leo Van Broeck dénoncent l'indécision politique en matière d'aménagement du territoire

« *Le cadre juridique s'est tellement érodé qu'il devient pratiquement impossible pour les pouvoirs publics de délivrer des permis qui ne soient pas sujets à discussion* ». Jan Ghysels, du cabinet d'avocats Seeds of Law - spécialisé dans le droit des sociétés, le droit immobilier, le droit de la construction et le droit administratif - donne d'emblée le ton de la discussion passionnante avec Leo Van Broeck, architecte de renom et ancien bouwmeester flamand. Selon Ghysels et Van Broeck, notre aménagement du territoire est complètement à la ramasse et tous deux pointent du doigt une politique défailtante : « *Etablisseez le cadre, mais confiez la gestion à des experts* ».

La Belgique est confrontée à de nombreux défis dans le domaine de l'aménagement du territoire. On assiste d'une part à d'interminables discussions sur l'utilisation de l'espace, et d'autre part à de nombreux dysfonctionnements au niveau politique. Que se passe-t-il en réalité ?

Ghysels : Il n'y a pas de paysage plus pollué que le paysage juridique. Le cadre juridique s'est tellement dégradé qu'il est pratiquement impossible pour les pouvoirs publics de délivrer des permis qui ne fassent pas l'objet d'un débat. La majeure partie de l'aménagement du territoire est encore déterminée par des plans régionaux, élaborés dans les années 1970 sur base d'études de besoins complètement dépassées. En outre, la Flandre a déclaré ses zones naturelles immuables, alors que le caractère modifiable est précisément une caractéristique essentielle de l'aménagement du ter-



ritoire. Nous nous trouvons dans un carcan trop étroit et l'élastique est en train de lâcher.

Il est grand temps de revoir l'aménagement du territoire dans son ensemble et nous avons loupé une occasion de le faire. À l'époque, la loi stipulait que ces plans régionaux devaient être revus tous les dix ans et, le cas échéant, adaptés aux besoins du moment. Cela n'a tout simplement pas été le cas. Ils n'ont jamais été adaptés, ils n'ont même jamais été discutés. Et cet échec nous revient aujourd'hui en pleine figure. Nous nous retrouvons avec un sac de nœuds dont personne ne peut se dépêtrer.

Van Broeck : Je pense que nous avons un problème fondamental dans la manière dont nous traitons la législation. Il n'y a absolument aucune flexibilité. Si votre GPS détermine un itinéraire, mais qu'une sortie est subitement fermée à la suite d'un accident, l'itinéraire est recalculé. Il en va de même pour l'aménagement du territoire. Les règles qui ne sont soumises à aucune contrainte, pas même à la réalisation d'un objectif, sont en fait fondamentalement erronées. Lorsque les parties parviennent à un consensus sur ce qu'elles veulent, elles devraient pouvoir prendre les commandes et utiliser



alors la législation comme un accélérateur, et non comme un frein.

Nos objectifs sont erronés, imposés et inflexibles. Je pense donc que le problème ne se limite pas à notre système juridique. Par exemple, il n'y a pas de couche politique juridique qui dispose d'une carte V/T (l'indice V/T est le rapport entre la surface brute de plancher totale de tous les bâtiments (V) et la surface totale du site (T), exprimée en pourcentage, *ndlr*) et on assiste partout à des conflits au sujet de la densité des projets. Ce que l'on constate, c'est que la Belgique est un hôpital où, dans tous les services, on débat de la température des patients, sans qu'aucun médecin n'ait jamais utilisé de thermomètre.

Quelles sont les conséquences les plus marquantes de cette inertie en matière d'aménagement du territoire ? Quelle incidence sur notre société et notre tissu économique ?

Van Broeck : La complexité insensée de l'ensemble a des conséquences écologiques et sociales gigantesques. Dans notre pays, nous avons l'un des plus petits pourcentages de nature protégée et presque aucune faune sauvage. 60 % de nos habitants ne vivent pas dans des villages ou des

« Il n'y a aucun paysage plus pollué que le paysage juridique »

villes, mais dans des lotissements au milieu de nulle part, avec un abonnement aux embouteillages, un dans chaque sens. Mais les charges foncières en ville sont trop chères, tandis que les charges foncières en périphérie sont maintenues à un niveau bas pour continuer à généraliser ces problèmes aux coûts exorbitants dus à un mauvais aménagement du territoire, afin de satisfaire les électeurs.

Ghysels : Cette complexité, combinée à une véritable montagne administrative, rend également les recours juridiques difficiles pour les citoyens. Lorsqu'une question d'aménagement du territoire est soulevée dans un quartier, l'habitant se voit immédiatement confronté à une quantité impressionnante de paperasse. Et ce, alors que beaucoup de problèmes pourraient être résolus simplement en s'asseyant autour d'une table, en discutant et en cherchant un terrain d'entente. A l'heure actuelle, cela n'est pas possible dans la mesure où de nombreuses personnes se voient "muselées" en amont parce qu'elles n'ont pas les moyens de s'offrir les services d'un avocat capable de décrypter toute cette masse de paperasse. Si les coûts à supporter pour faire prévaloir la justice sont prohibitifs, alors il n'y a pas de justice.

Que pensez-vous des solutions possibles proposées par les différentes administrations et les différents niveaux de gouvernement ?

Ghysels : Les droits de construction négociables (un système qui permet d'échanger des terrains à bâtir mal situés dans les zones rurales contre des possibilités de construction dans les centres urbains ou villageois, ndlr) ont été avancés comme solution. Il s'agit d'une idée venue des États-Unis, où l'aménagement du territoire est abordé de manière très différente. Mais en Belgique, nous ne connaissons pas ce concept. Nous ne pouvons pas nous contenter de copier quelque chose.

Van Broeck : Dans de nombreux pays, mais pas en Belgique, il existe des variantes pour dissocier les droits de construction et la propriété foncière, parce que sinon, on ne peut plus avancer au-delà d'une certaine densité. Exemple : à Manhattan, sur

l'ensemble du bâti, seules quatre parcelles peuvent monter jusqu'à 400 mètres et les autres doivent rester à un niveau plus bas. Pourquoi ces personnes ne saisissent-elles pas la justice ? Parce qu'il existe des droits aériens, qui sont en fait une forme de droit de construction négociable. Tous les habitants de l'immeuble partagent les bénéfices des étages supérieurs de la tour. Les droits de construction négociables sont nécessaires pour dire : « *Je ne vais plus lier les droits à votre propre parcelle, mais à votre participation à une vision plus large et à un instrument plus important* ». Une sorte de système coopératif basé sur des actions.

Ghysels : Les plans régionaux prévoyaient que l'on puisse faire des superpositions pour tout et n'importe quoi. Il s'agit alors d'un droit de construction négociable, pour lequel il n'est pas nécessaire de changer quoi que ce soit concernant le droit de propriété. Il existe des solutions évidentes, mais personne ne semble les voir ou vouloir les voir. Il ne s'agit pas d'une idéologie, mais d'une simple réflexion pratique. Une vision holistique, voilà ce vers quoi nous devons tendre.

Van Broeck : En effet. Évoluer vers des droits commerciaux que nous n'utilisons pas, mais que nous modifions en fonction de l'évolution rapide de la situation. De cette manière, nous disposons d'un outil de planification variable qui évite de fragiliser la nature. Un projet doit respecter le juste équilibre entre l'offre et la demande des différentes formes de mobilité, en tenant compte de la position du transfert modal à ce moment précis. Les besoins sont prioritaires, les chiffres secondaires. Et surtout : travaillons ensemble ! Le manque de coordination entre le gouvernement flamand et les autorités locales est très problématique. À de nombreux niveaux de gouvernance, on peut raconter n'importe quoi, sans être dérangé. Et le problème avec ce type de discours, justement, c'est que brasser du vent ne fait rien avancer, et donc que la situation peut trainer pendant longtemps.

Ghysels : Le maître mot est professionnalisme. Cela signifie tout d'abord

qu'il faut apprendre à collaborer de manière interdisciplinaire au moment opportun. Si l'on pouvait intervenir au stade du développement, beaucoup de problèmes pourraient être anticipés. Nous pouvons, nous devons, être très conscients de nos droits, mais cela ne nous donne pas nécessairement la priorité sur les intérêts des autres ou ceux de la société.

Vous avez carte blanche pour apporter votre propre solution à cette problématique. Par quoi commencez-vous et sur quoi vous concentrez-vous ?

Ghysels : Révisons en profondeur les plans régionaux et façonnons les droits de construction négociables de manière appropriée. Nous aurons alors déjà fait un grand pas en très peu de temps et nous disposerons d'une base sur laquelle nous pourrions nous appuyer. Organisons toutes les données et tous les détails afin de pouvoir prendre les bonnes décisions. Cela garantira automatiquement la sécurité juridique. Tout cela peut être parfaitement réalisé au cours d'une seule législation.

Van Broeck : En ce qui concerne l'urbanisme et les règles architecturales, je pense qu'il en va de même. Il faut absolument faire le ménage dans tout ce bazar juridique qui est devenu beaucoup trop complexe et confus. Et surtout : laisser les commandes aux experts. Les politiques restent aux manettes, mais ils n'écoutent pas les experts et ne les sollicitent pas. Je pense qu'une démocratie fondée sur la connaissance est le seul moyen de sortir de ce bourbier.

Ghysels : Nous devons apprendre à travailler ensemble et, surtout, nous devons faire plus d'efforts pour nous comprendre les uns les autres. Car il arrive que nous comprenions des choses différentes à partir des mêmes concepts. Et comme nous n'en discutons pas et que nous ne les clarifions pas, nous n'avancions pas. Je plaide donc très vigoureusement en faveur de la coopération interdisciplinaire. Un peu de courage politique pourrait faire merveille dans ce domaine. ■





Vandenbussche bâtit son avenir avec MTWO de SoftwareOne

35 ans après sa fondation, la société de construction Vandenbussche a préservé ses racines familiales, tout en ayant l'ambition et l'esprit d'innovation d'un acteur de premier plan. Lorsqu'il a fallu remplacer le système ERP, Vandenbussche a décidé de ne pas opter pour une solution classique. L'entreprise a choisi délibérément un système qui automatise les flux de travail, favorise la collaboration et intègre la modélisation des données du bâtiment (BIM).

Le secteur de la construction n'a pas la réputation d'être à l'avant-garde de la numérisation. Il y a toutefois des exceptions, comme Vandenbussche. L'entreprise se concentre sur les grands projets publics – tels que les hôpitaux, les écoles et les infrastructures sportives – et sur les clients privés. Vandenbussche compte environ 180 employés et est principalement active en Flandre orientale et occidentale, ainsi que dans le Brabant flamand et au Hainaut.

« L'innovation est inscrite dans nos gènes. Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles technologies et de moyens de travailler plus efficacement », déclare Kristof Defruyt, le CEO de Vandenbussche. « Nous avons les cartes en main pour agir vite. Assez grands pour pouvoir investir massivement, nous restons malgré tout une entreprise familiale. Cela signifie que la prise de décisions n'est pas un processus fastidieux, comme c'est le cas dans la plupart des grandes entreprises. »

Nouveau système ERP axé sur la construction

Cet état d'esprit a montré toute son utilité lorsque Vandenbussche s'est mis à la recherche d'une solution cloud moderne pour son système ERP. « Nous avons constaté qu'il était temps de remplacer notre système ERP patrimonial », explique Isabelle Devooght qui, en tant que Finance & Legal Manager, fut étroitement impliquée dans l'implémentation de l'ancien système. « Le progiciel n'était pas spécialisé dans la construction et n'évoluait donc pas avec les besoins de notre secteur. C'est pourquoi nous cherchions une solution qui réponde mieux aux défis auxquels nous sommes confrontés en tant qu'entreprise de construction. »

Images: © Vandebussche case

Le projet a commencé il y a deux ans environ. Après avoir cartographié tous les processus en interne, Vandebussche s'est mis à la recherche de progiciels ERP conçus pour le secteur de la construction. « À l'époque, cette technologie était encore relativement inconnue en Belgique. Mais après plusieurs démonstrations, nous avons compris que cet outil répondait parfaitement aux exigences et aux souhaits de notre cahier des charges », ajoute Isabelle Devooght.



ALGEMENE BOUWONDERNEMING
VANDEBUSSCHE
WIJ TREKKEN UW PLAN

Quelles étaient ces exigences ?

D'une part, Vandebussche voulait automatiser au maximum les flux de travail et les processus. Un système centralisé devait permettre de mieux interconnecter les différents départements de l'entreprise, afin que chacun dispose des mêmes informations. Alors que les données étaient auparavant très fragmentées, la solution devait tout rassembler pour permettre une analyse plus poussée. En outre, l'entreprise voulait que l'outil soit capable d'intégrer une autre innovation : la BIM.

La BIM, c'est l'avenir

L'accent mis sur la BIM est peut-être la plus grande différence par rapport au système ERP patrimonial de Vandebussche. « Nous sommes convaincus que la BIM est l'avenir du secteur de la construction. Il y a plusieurs années, nous avons décidé de lancer des projets BIM pour la fin 2023. Nous étendons désormais cette stratégie à notre nouveau système ERP », déclare Koen Van Impe, Directeur des projets BIM chez Vandebussche. La BIM crée en quelque sorte un modèle numérique d'un projet de construction. « Aujourd'hui, tout le monde n'a pas accès à ces modèles, mais cela devrait bientôt changer avec MTWO. » Au bout du compte, la solution devrait permettre d'éviter des tâches manuelles et de potentielles erreurs. L'intégration de la planification per-

met d'établir plus facilement des prévisions financières avec rapidité et précision. Dans le secteur de la construction, les marges financières sont souvent très minces. Compte tenu de l'augmentation rapide du prix des matériaux de construction, une technologie intelligente peut aider les entreprises à économiser beaucoup d'argent. Par exemple, MTWO a déjà prouvé qu'une planification plus réfléchie des achats permet de réduire le coût des matériaux d'environ 30 %.

« Nous avons le sentiment que les collaborateurs de SoftwareOne comprennent nos besoins, car ils ont eux-mêmes de l'expérience dans le secteur de la construction. Voilà pourquoi notre propre personnel collabore en toute confiance avec SoftwareOne », explique Kristof Defruyt. À terme, Vandebussche souhaite intégrer toutes les parties prenantes d'un projet de construction via la plateforme – de l'entrepreneur au client, en passant par les sous-traitants et les fournisseurs. La solution permettra d'éliminer les goulets d'étranglement et accentuer la coopération sur un projet.

Gestion du changement

L'implémentation de MTWO a débuté en septembre 2023 et devrait s'achever début 2025. Aussi bien Vandebussche que Kevin Richardson, AEC Industry Benelux

Country Leader chez SoftwareOne, sont convaincus que le projet va réussir. « Dès le premier jour, nous avons senti une forte affinité avec Vandebussche. Un travail préalable avait déjà été effectué, et nous avons constaté une vision et un engagement jusqu'au niveau de la direction », explique Kevin Richardson. « Évidemment, il a aussi fallu du courage pour se lancer. Personne ne s'étonnera qu'un CEO choisisse un progiciel ERP standard qui doit être révisé au bout de deux ou trois ans. Vandebussche, en revanche, a choisi de passer à la vitesse supérieure. Avec notre système, ils pourront dormir sur leurs deux oreilles pendant les sept à dix prochaines années. »

Pour profiter pleinement des avantages de la nouvelle technologie, les employés de l'entreprise vont devoir adapter leur façon de travailler. C'est pourquoi la gestion du changement est un élément clé du processus d'implémentation. « Nous organiserons bientôt une journée de formation pour ceux qui utiliseront le plus notre nouveau système », conclut Isabelle Devooght. « À la fin de la journée, nous comptons rédiger un manifeste auquel tout le monde adhèrera. Il servira ensuite de base à la manière dont nous portons le projet. Bien entendu, nous informerons régulièrement nos collègues de l'état d'avancement du projet. L'objectif final, c'est que tout le monde adhère à cette nouvelle façon de penser et de travailler. » ■



Les troubles de voisinage dans le cadre des marchés publics de travaux

Tour d'horizon

Les troubles de voisinage, tout le monde en a déjà entendu parler mais que couvre exactement cette notion ? Les troubles de voisinage sont des faits, activités ou abstentions qui excèdent la mesure des inconvénients normaux du voisinage, rompant ainsi l'équilibre établi entre les propriétaires voisins dans l'exercice de leurs droits d'usage et de jouissance de leurs biens immeubles et imputables à l'un d'eux, même si le trouble a pour origine la faute d'un tiers.

Seul un propriétaire d'un bien immeuble peut donc voir sa responsabilité engagée pour troubles de voisinage, même si aucune faute ne lui est imputable. On parle de responsabilité objective.

L'appréciation du caractère excessif du trouble se fait au cas par cas (fréquence et intensité du trouble, destination publique du bien immeuble, etc.). Un particulier devra donc faire preuve d'une plus grande tolérance à l'égard d'un trouble causé pour l'intérêt public (ex. : marché public de travaux) qu'à l'égard d'un trouble causé par un autre particulier dans son intérêt privé.

Rétablir l'équilibre

Celui qui rompt l'équilibre doit le rétablir via le paiement d'une indemnité compensatoire pour compenser la subsistance de l'excessivité du trouble ou le coût des mesures entreprises sur l'immeuble troublé pour ramener le trouble à un niveau normal de nuisances. Plus le trouble

est excessif, plus l'indemnité sera importante. Tel qu'expliqué ci-avant, un tempérament est toutefois à apporter lorsque le trouble est causé pour l'intérêt public.

Il peut également être imposé au propriétaire responsable du trouble de cesser celui-ci ou de prendre des mesures sur l'immeuble à l'origine du trouble pour ramener ce trouble à un niveau normal de nuisances, à condition que cela ne crée pas un nouveau déséquilibre et qu'il ne soit pas porté atteinte aux droits d'usage et de jouissance de ce propriétaire sur son bien. Cette sanction peut être cumulée avec le paiement de l'indemnité compensatoire précitée. Dans le cadre d'un trouble résultant des travaux réalisés par un tiers chez son voisin (présence de trois parties), le propriétaire qui s'estime



victime dispose de deux possibilités d'action : soit il se tourne "directement" vers l'entrepreneur en engageant sa responsabilité extra-contractuelle, en justifiant un dommage en lien causal avec une faute de celui-ci (ce qui n'est pas toujours évident à démontrer), soit il invoque la théorie des troubles de voisinage (régime sans faute) à l'égard de son voisin, propriétaire maître de l'ouvrage. Il est également possible de combiner ces deux actions.

Application aux marchés publics de travaux

Action en responsabilité ou théorie des troubles de voisinage ?

Dans le cadre de marchés publics de travaux, le maître d'ouvrage est donc le pouvoir adjudicateur. En cas de nuisances, l'entrepreneur avec qui celui contracte, l'adjudicataire, ne peut voir sa responsabilité engagée uniquement s'il lui est reproché un dommage en lien causal avec une faute (responsabilité extra-contractuelle). Le voisin préjudicié

sera donc davantage tenté de se tourner vers le pouvoir adjudicateur via la théorie des troubles de voisinage, moins contraignante à mettre en œuvre.

La clause de garantie

L'adjudicateur dispose-t-il d'un moyen permettant de faire porter à l'adjudicataire en tout temps, même en l'absence de faute de celui-ci, la responsabilité des troubles causés par les travaux ?

Oui, via une clause de garantie dans le contrat d'entreprise, permettant de faire porter à l'adjudicataire en tout temps, même en l'absence de faute de celui-ci, la responsabilité des troubles causés par les travaux. Cette clause, dérogoratoire au droit commun, doit être suffisamment précise et univoque car elle emporte d'importantes conséquences. Elle est également inopposable aux tiers, les autres voisins préjudiciés ne peuvent tirer parti de la situation en s'adressant directement à l'entrepreneur sur base de cette clause.

L'application de cette clause doit être rendue indispensable par les exigences particulières du marché. Cette condition est d'absolue nécessité.

La dérogation doit également être accompagnée d'une motivation formelle dans le cahier spécial des charges. Si cette seconde condition manque, la clause est réputée non-écrite et l'adjudicateur reste responsable des troubles causés par les travaux en l'absence de faute de l'adjudicataire, à moins que les parties se soient mises d'accord sur une telle dérogation dans une convention signée appelée pacte de garantie.

Conclusion et conseils

Les troubles de voisinage constituent une matière technique car cette théorie, basée sur l'équilibre entre ce qui est acceptable et ce qui est exagéré, offre une large place à la subjectivité, l'appréciation que se fait chacun d'une situation.

Pour éviter de se retrouver dans de telles situations, certains réflexes peuvent grandement vous aider. Par exemple, pour éviter qu'il vous soit imputé un trouble qui ne vous concerne pas, même le plus minime qu'il soit, l'idéal est de dresser un état des lieux avant et après réalisation de chaque chantier. Vérifier la régularité de la clause de garantie, vous faisant porter le chapeau en cas de troubles, s'avère également être un bon réflexe à adopter pour faire respecter vos droits. Enfin, prêtez attention au soin de vos travaux et tentez toujours de trouver une solution à l'amiable en cas de litige, vous y gagnerez en temps, en argent et en sérénité ! ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les travaux, ça fait généralement du bruit et parfois, beaucoup de bruit. Existe-t-il toutefois des limites à ne pas dépasser ?

En règle générale, les normes relatives au bruit pour les travaux dans les différentes régions belges sont assez similaires :

- **En journée :**
environ 85 décibels ;
- **En soirée :**
environ 75 décibels ;
- **Pendant la nuit :**
environ 60 décibels.

Pour la quiétude du voisinage, pensez-y !





Safety Rocks 2023 : allions nos forces pour la sécurité !

Fin novembre 2023, l'Union des Entrepreneurs de Travaux Ferroviaires et Infrabel se sont une nouvelle fois associés pour organiser au Dolce La Hulpe la seconde édition du *Safety Rocks*. Cet évènement annuel a comme objectif de sensibiliser et de responsabiliser sur la sécurité, élément primordial dans la réalisation de tout chantier et particulièrement dans le secteur ferroviaire.

Pour cette nouvelle édition, la journée a démarré de la meilleure des manières avec un mot d'accueil de Messieurs Benoît Gilson (CEO Infrabel) et Kris Mertens (Président UETF) aux 170 participants. Ensuite, Messieurs David Van de Sype (Head of Safety Infrabel) et Jochen Bultinck (COO Infrabel) ont introduit le programme de la journée et sensibilisé les participants par une approche pratique sur la dangerosité qu'implique chaque chantier ferroviaire.



Monsieur Fabrice Meeuw (Directeur général Constructiv) a conclu cette introduction en présentant en détail les chiffres de la nouvelle certification en sécurité de base des travailleurs du secteur ferroviaire.

La suite de la journée a été animée par différents workshops interactifs préparés par près de 30 orateurs dévoués à sensibiliser et responsabiliser, le temps d'une journée, les différents acteurs du secteur ferroviaire sur l'importance de la sécurité au sein de leurs activités. Les thèmes divers et variés de ces workshops étaient les suivants :





- *Communication sur le chantier*
- *Safety Awareness – Red Lights*
- *Digitalisation des procédures et solutions technologiques*
- *Accidents graves : what to do ?*
- *Développement d'un outil de communication SAFETY d'Infrabel*
- *Procédures pour une coopération optimale entre les parties sur un chantier*

Enfin, pour conclure en beauté cette journée, les orateurs ont à tour de rôle présenté les résultats de leurs workshops à l'assemblée et le moins que l'on puisse dire, c'est que la journée a été un franc succès !

Cet évènement était également l'occasion de mettre en avant les partenaires de l'UETF spécialisés dans les produits et services destinés à renforcer la sécurité des chantiers ferroviaires. Nous tenons à remercier une nouvelle fois *Geismar, Dual Inventive, Safety Fence, Voestalpine,*

Zöllner et *Schweizer Electronics* pour leur présence qui a su retenir l'attention de l'ensemble des participants et qui a certainement permis de créer de nouvelles collaborations pour un avenir plus sûr.

La sécurité n'attend pas, elle constitue une priorité à l'UETF. Ensemble, rendons nos chantiers plus sûrs ! Et comme on dit « Jamais deux sans trois ! », nous vous donnons déjà rendez-vous pour la prochaine édition du *Safety Rocks* fin d'année 2024 ! ■



La soirée des Belges à Cologne

Lorsqu'on parle de Soirée des Belges réussie, ça ne fait aucun doute que la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Bien-Être (FBP) et ses membres sont concernés !

Après être allée saluer quelques membres et visiter leur stand au salon Aquanale à Cologne, la FBP a convié ses membres présents au restaurant « Deutzer Brauhaus ». Ce n'est pas moins d'une cinquantaine de membres qui se sont joint

à la Fédération pour partager un moment convivial tout en dégustant la cuisine typiquement allemande. Tous ont également profité de l'occasion pour discuter des défis ainsi que de l'avenir du secteur de la piscine et du bien-être.

La FBP réitère ses remerciements chaleureux à tous ses membres ayant répondu présent, et leur donne d'ores et déjà rendez-vous le mercredi 20 novembre 2024 à Lyon pour une nouvelle édition de la Soirée des Belges ! ■



Une soirée de pure comédie magique

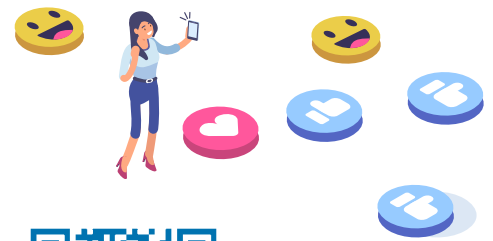
Le 23 novembre 2023, nos membres ont pu profiter d'une merveilleuse soirée dédiée aux professionnels de la construction et de l'immobilier, suite à une initiative de la FECC et d'autres acteurs du secteur.

Il y en avait une centaine à assister à ce spectacle haut en couleurs et à avoir leurs yeux illuminés par des tours de magie, des danses et des acrobaties tous plus beaux les uns des autres. Quelques rebondissements inattendus et traits d'humour ont également pimenté la soirée et

les sourires n'ont pas quittés le visage des invités.

C'est dans cette ambiance joyeuse, détendue et pleine de rires que nos membres ont aussi pu rencontrer d'autres acteurs du secteur et agrandir leur réseau. ■





Vu sur LinkedIn

Saviez-vous que la FEGC est active sur LinkedIn ? Ci-dessous, vous trouverez une sélection des publications des dernières semaines. Suivez notre page et soyez le premier à recevoir des mises à jour spécifiques au secteur !



Rejoignez-nous
← sur LinkedIn

C'est parti pour notre congrès trisannuel ! Notre congrès a débuté avec la partie académique.

Luc Taerwe (Ffib, FACI, Département des Constructions et des Matériaux de Construction) et Pierre Gilles (Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures – Département Expertises Structures et Géotechnique) ont premièrement posé le cadre à l'aide de présentations en ce qui concerne l'entretien de nos infrastructures à travers les âges pour préparer la suite de notre événement.

Ensuite, un débat a pris place. Marlene Klompenhouwer (Infra-abel), Tom Willemen (Willemen Groep), Paul Meekels (Département Mobilité en Openbare Werken), Etienne Willame (Service public de Wallonie), Christian Tridon (STRRES SYNDICAT), Laurent Vrijdaghs (Régie des Bâtiments), Matthias Francken (Herita) et Vincent Thibert (Bruxelles Mobilité - Brussel Mobilité) ont ainsi pu exprimer leur vision sur ce sujet passionnant.

#FEGC #event #embuild



Alors que les fantômes et les sorcières vont sonner à nos portes ce soir, un autre type d'entité, beaucoup moins visible, peut se faufiler dans nos ordinateurs ... Pas tout à fait un monstre mais tout aussi sournois !

Le célèbre cheval de Troie (informatique) est un programme malveillant qui semble d'apparence inoffensive. L'utilisateur étant trompé, il est incité à le télécharger et à l'installer. Une fois activé, il peut :

- Dérober vos données (informations confidentielles, mots de passe, données bancaires...)
- Installer d'autres malwares pour chiffrer vos données, surveiller et enregistrer votre activité
- Prendre le contrôle de votre appareil

Rejoignez notre #formation en cybersécurité qui aura lieu le 7 et le 8 décembre 2023. Découvrez comment repérer les menaces cachées, comprendre leurs mécanismes et renforcer vos défenses !

Faites de ce Halloween un moment sans frayeur... du moins, sur le plan numérique

<https://lnkd.in/eJ5-VxwY>



Les Meilleurs Carreleurs 2023 !

Fecamo a profité de la Journée du Parachèvement pour procéder à la remise des prix de son concours du «Meilleur Carreleur 2023».

Pour cette édition, nous avons eu le privilège d'honorer cinq lauréats :
Catégorie mosaïque : Valentin Vandeburie (VV Carrelage SRL)
Catégorie format standard : Brice Gourdin (Le Carreleur de l'Escaut)
Catégorie format XXL : davy deschepper (Davy Deschepper BV)
Catégorie junior : Yorben Cogge & Ferre Desmet (Etudiants à la VTI Roeselare)

Au nom de la Fédération, nous tenons une nouvelle fois à les féliciter !

#Fecamo #MeilleurCarreleur



La sécurité est notre priorité !

Infrabel, TUC RAIL et l'Union des Entrepreneurs de Travaux Ferroviaires (#UASW) unissent à nouveau leurs forces pour leur symposium annuel le 23/11/2023 à Dolce La Hulpe Brussels. Au programme, des workshops captivants sur la prévention des accidents dans le secteur ferroviaire, tels que la communication sur les chantiers, la numérisation des procédures, ...

Notre objectif : garantir un environnement de travail sécurisé car ensemble, nous aspirons à un avenir plus sûr pour les travaux ferroviaires.

Inscrivez-vous maintenant via : <https://lnkd.in/eBbnt5Ti>

#FEGC #SafetyRocks #SécuritéFerroviaire



Voyage d'étude

Le Président de la FEGC, Monsieur Michel Roovers, ainsi que les membres de la Fédération qui l'accompagnent au voyage d'étude en Egypte, ont été accueillis sur le chantier du Grand Egyptian Museum par Monsieur Joris De Kinder, Technical Office Manager chez BESIX, pour une visite introductive ainsi qu'une présentation de ce projet de grande envergure.

La construction hautement complexe du plus grand musée au monde consacré à une seule civilisation étant signée BESIX, Monsieur De Kinder s'est assuré que son exposé soit intéressant et captivé tout le groupe : pari réussi !

Avec ses 490 000m² qui surplombent le plateau de Gizeh, cet édifice, dont l'ouverture est prévue en février 2024, exposera notamment le trésor de Toutankhamon et la statue colossale de Ramsès II.

#FEGC #VoyagedEtude #GrandEgyptianMuseum #BESIX





FÉVRIER 2024 **15**

LA NUIT DES PISCINES ET DU BIEN-ÊTRE



BRUSSELS KART

Rejoignez-nous ce **15 février 2024** à partir de **17h30** au Brussels Kart pour une soirée 100% réservée aux piscinistes et distributeurs.

Participez à nos séminaires et découvrez les stands de nos partenaires, le tout doublé des sensations d'un pilote de Formule 1.

Plus d'informations et inscription en scannant le QR-code !

